

N° 64 - bimensuel - 7 avril 2000

Ministère
de la culture et
de la communication

3 rue de Valois
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture
www.culture.gouv.fr

LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication

**Succès confirmé pour le
Printemps des Poètes**

**Multiplexes :
le rapport
Francis Delon
a été rendu public**

**Musées :
6 expositions
d'intérêt national
pour l'an 2000**



Dossier
**Le futur
musée
du quai
Branly**

Sculpture Waam, XIX^e siècle, photo Hughes Dubois © Musée du quai Branly

ISSN 1255 - 6270

Le futur musée du quai Branly
page 7

Actualité

Le Printemps des poètes

Un succès confirmé

page 3

Multiplexes

Le rapport Francis Delon a été rendu public : analyse et conclusions

page 4

Le Centre national du théâtre

Un centre d'information et de ressources

page 6

L'action pédagogique du FRAC Poitou-Charentes

Sensibiliser les jeunes à l'art contemporain

page 11

Expositions d'intérêt national

6 expositions ont reçu ce label pour l'an 2000

page 12

« La Beauté » à Avignon

Expositions et interventions d'artistes dans la cité papale à partir du 25 mai

page 14

Portrait

Jean Philippe Brumeaux

Animateur du patrimoine pour mieux faire connaître sa ville

page 16

Directeur de la publication : Gérard Métoudi

Rédacteur en chef : Jean-Paul Ciret

Rédaction : Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65, Isabelle Assémat 01.40.15.82.95

Comité de rédaction : Lionel Bertinet, Jacques Bordet, Adeline Boulanger-Coustou, Sandra Cattini, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Valérie Labayle, Anne Laborde, Martine Lehmans, Vincent Lorenzini

Conception graphique : Jeanne Verdoux

Impression : Maulde et Renou

N° de commission paritaire : 1290 AD, nouvelle série

Tirage : 32 000 exemplaires

2 F le numéro

Pour recevoir la lettre d'information :

Adresser une demande écrite au DIC, Ministère de la culture et de la communication 3 rue de Valois, 75042 Paris cedex 01 Fax : 01.40.15.87.05, Minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>

CATHERINE TASCA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION



Photo © Raphaël Gaillarde

Licenciée en droit, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Catherine Tasca a choisi, à sa sortie de l'École nationale d'administration en 1967, le Ministère de la Culture où elle commencera sa carrière comme administrateur civil. Dès 1972, elle se verra confier la charge de directeur de la Maison de la culture à Grenoble jusqu'en 1977. Elle sera ensuite chargée de mission à l'Office national de diffusion artistique de 1977 à 1978, administrateur de l'ensemble *Inter Contemporain* de 1978 à 1982 et enfin co-directeur du théâtre de Nanterre-Amandiers de 1982 à 1986 avec Patrice Chéreau. Elle sera aussi Présidente du groupe d'experts d'aide aux compagnies d'art dramatique pour la région Ile de France de 1985 à 1986.

En 1986, elle est nommée par François Mitterrand, Président de la République, à la Commission nationale de la communication et des libertés. En 1988, elle est nommée Ministre déléguée auprès du Ministre de la Culture, de la Communication, des Grands travaux et du Bicentenaire, chargée de la communication ; de 1991 à 1992, elle est Ministre déléguée à la Francophonie auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères avant d'être, de 1992 à 1993, Secrétaire d'Etat à la Francophonie et aux Relations culturelles extérieures auprès du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères.

Aux élections législatives de 1997, elle est élue députée des Yvelines et présidera la Commission des lois à l'Assemblée Nationale. Catherine Tasca est membre du conseil national du PS depuis 1994 et du bureau national depuis 1997.

MICHEL DUFFOUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU PATRIMOINE ET À LA DÉCENTRALISATION CULTURELLE



Crédits T D

Ancien instituteur, Michel Duffour n'est pas un étranger des milieux artistiques et culturels, ni même de la nouvelle Ministre de la Culture et de la Communication, puisqu'ils se connaissent depuis près de quinze ans.

Adjoint au maire de Nanterre, après avoir été conseiller municipal, M. Duffour fut, en effet, principalement chargé des affaires culturelles de cette ville de 1989 à 1995, et contribua notamment à la réa-lisation de la Maison de la musique de Nanterre.

Sénateur depuis 1997, il est également Conseiller général du canton sud-ouest de Nanterre, depuis mars 1998, et membre de la « Commission culture, jeunesse et sports » du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Au sein du Parti Communiste Français, auquel il adhéra à l'âge de dix-neuf ans, il collabora, très tôt, au « secteur des intellectuels et de la culture ». Membre de la direction nationale du PCF, depuis 1976, il vient d'être élu membre du collège exécutif du Parti communiste, à l'issue du 30^{ème} Congrès de Martigues, le dimanche 26 mars 2000.



Poésie SUCCÈS CONFIRMÉ POUR LE PRINTEMPS DES POÈTES



La deuxième édition du Printemps de Poètes vient de se terminer. Quelque 5000 manifestations ont été recensées à travers toute la France, soit deux fois plus que l'an passé. Mais surtout, des rapprochements se sont opérés, des connexions se sont faites. Un réseau se constitue peu à peu. Nous avons voulu savoir pourquoi la manifestation avait pris une telle ampleur. Pourquoi les Français ressentent-ils ce « désir de poésie » ? Entretien avec Emmanuel Hoog, directeur du Printemps des Poètes.

Lettre d'information : Avez-vous le sentiment que beaucoup de choses ont évolué par rapport à la 1^{ère} édition du Printemps des Poètes ?

Emmanuel Hoog : On peut d'abord constater une évolution quantitative spectaculaire. Le nombre de manifestations a doublé, en passant de 2500 la première année à plus de 5000 cette année. Mais ce qui m'a paru le plus important dans cette édition, c'est de voir un certain nombre de structures se rassembler, de voir que dans les communes, les initiateurs des manifestations prévues dans plusieurs lieux (l'école, la salle des fêtes, la mairie) se sont dit : mais pourquoi réaliser des manifestations séparées, pourquoi ne pas essayer de travailler à un projet commun ?

LI : Le bilan en région est très impressionnant. Manifestement voilà une opération qui n'est pas simplement parisienne.

EH : Oui, le sens même du Printemps des Poètes est de se tenir partout là où des sources poétiques naissent, c'est-à-dire partout sur le territoire français. Mais j'insisterai aussi sur le fait que le Printemps des Poètes a pris très vite une dimension internationale. De nombreux pays, 114 exactement, sont associés au Printemps des Poètes grâce à la journée mondiale de la poésie organisée sous le patronage de l'UNESCO.

LI : Le Printemps des Poètes a eu lieu dans une multiplicité de lieux : des écoles aux cafés, des prisons aux hôpitaux, des gares aux associations de commerçants de quartiers... Comment conciliez-vous l'expérience de la poésie, qui est une expérience plutôt intime, et la notion de fête, avec tout ce qu'elle comprend de déclamatoire, de théâtral ?

EH : Je noterais tout d'abord qu'il n'y a pas contradiction entre la lecture de la poésie, expérience intime s'il en est, et les lectures publiques de poésie, « genre » en train de drainer derrière lui tout un public friand d'écouter la lecture de poèmes. Alors, si le but de cette semaine est d'ouvrir à la poésie un certain nombre de gens

qui habituellement ne lisent pas la poésie, la manifestation aura joué son rôle d'éveilleur.

LI : On parle aussi d'un « décollage » des livres de poésie. Pouvez-vous nous en dire plus sur l'interaction avec le Printemps des Poètes ?

EH : Dans le monde de l'édition, on parle en effet d'un décollage des livres de poésie. Je ne crois pas qu'on puisse déceler une cause unique, mais au dire des éditeurs, au dire des libraires il existe une synergie réelle entre le Printemps des Poètes et ce phénomène. Là aussi, je pense que c'est notre rôle. Avec cette manifestation, nous voulons créer une attitude, un état d'esprit, fondés sur le désir d'échange, mais fondés aussi sur le jeu.

Avec le soutien conjoint du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'Éducation nationale

Renseignements :

Le Printemps des Poètes
51 rue Olivier Métra, 75020 Paris
<http://www.printempsdespoetes.com>
Mél : printempsdespoetes@wanadoo.fr

12 POÈTES FRANCOPHONES À LA MAISON DE LA POÉSIE

Le 25 mars dernier, à l'occasion du « Français comme on l'aime », 12 poètes francophones se sont réunis pour lire un poème sur le mot « azur » spécialement composé pour la cinquième édition de la Semaine de la langue française. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette manifestation emblématique de l'appétit « d'écoute » de la poésie.

UN SONDAGE SUR LA POÉSIE

Une majorité de français (54%) considère que la poésie « peut aider à être heureux » contre 35% qui ne le croient pas, indique un sondage selon lequel Jacques Prévert est le poète préféré des Français. Cette enquête a été réalisée par la Sofres pour la manifestation « Le printemps des poètes ». Selon ce sondage, 74% des personnes interrogées estiment que les médias n'accordent pas suffisamment de place à

la poésie (contre 15%), 39% préfèrent écouter de la poésie plutôt que d'en lire (37% pensent le contraire) et 39% connaissent un poème par cœur (contre 60%). Le poète préféré des Français est Prévert, devant Aragon, Apollinaire, Cocteau, Eluard, Claudel, Queneau, Desnos et Breton. Parmi les classiques, La Fontaine l'emporte devant Hugo, Baudelaire, Verlaine et Rimbaud. Chez les étrangers, arrive en tête Shakespeare suivi de Garcia Lorca, Goethe, Pouchkine et Dante. Parmi plusieurs vers célèbres, les personnes sondées placent en tête : « Un seul être vous manque et tout est dépeuplé », suivi de « Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie » et « Je suis né pour te connaître. Pour te nommer. Liberté ».

(Sondage réalisé en février auprès d'un échantillon de 1.000 personnes âgées de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas).

Cinéma

MULTIPLEXES : LE RAPPORT FRANCIS DELON A ÉTÉ RENDU PUBLIC

État des lieux

Le Ministère de la Culture et de la Communication a rendu public le rapport commandé par Catherine Trautmann à Francis Delon qui couvre l'état des lieux de l'implantation des multiplexes et sa conséquence sur l'activité cinématographique.

Une implantation tardive

C'est assez tardivement (en 1993) que notre pays a vu s'implanter les premiers multiplexes. A la date du 31 décembre dernier, 65 multiplexes étaient en activité et 53 en projet.

En 1998, ces équipements ont réalisé 22,7 % de la fréquentation globale (27,3 % au premier semestre 1999) alors qu'ils ne représentent que 12 % du parc total des salles en 1998 (14,3 % au premier semestre 1999).

Le cadre législatif et réglementaire actuel

L'article 14 de la loi du 5 juillet 1996 a introduit dans notre droit, par une modification de la loi Royer, un dispositif d'autorisation d'ouverture pour les multiplexes. Suite à la loi du 2 juillet 1998, ce dispositif s'applique désormais lorsque le nombre de fauteuils prévu est supérieur à 1000. Entrent ainsi dans la catégorie des multiplexes, selon les critères du CNC, les nouveaux complexes d'au moins 8 salles dont la capacité dépasse 1000 places.

Régime des autorisations

L'autorisation est accordée par une commission départementale d'équipement cinématographique (CDEC) présidée par le préfet et au sein de laquelle siège un membre du comité consultatif de la diffusion cinématographique. Ajoutons que l'ins-

truction des demandes est assurée par la DRAC. Enfin, un recours est possible devant la Commission nationale d'équipement commercial (CNEC). Les cinq critères pris en compte par les CDEC sont les suivants :

- >> l'offre et la demande globales de spectacles cinématographiques dans la zone d'attraction concernée,
- >> la densité d'équipements dans la zone en question,
- >> l'effet potentiel du projet sur la fréquentation cinématographique,
- >> la préservation d'une animation culturelle et économique,
- >> les efforts de modernisation et d'équipements.

Programmation

Par ailleurs et hors du cadre précédent, seuls Gaumont, UGC, Pathé et quatre groupements nationaux étaient soumis, jusqu'à fin 1999, à des engagements dans leur activité de programmation. Suite au décret du 9 septembre 1999, ces engagements devront s'étendre à une quinzaine d'opérateurs supplémentaires. Ils devraient permettre une diversité accrue de programmation en prévoyant notamment un pourcentage minimum de séances consacrées aux films européens et la limitation de la multiprogrammation. Des négociations sont actuellement en cours sur ces questions.

L'analyse des impacts

Le rapport Delon propose une analyse de l'impact de l'implantation des multiplexes sur l'aménagement du territoire et l'aménagement urbain, ainsi que sur l'exploitation cinématographique et la politique culturelle. Il dresse les constats suivants :

>> Une forte hausse de la fréquentation

L'ouverture des multiplexes s'est traduite par une forte hausse de la fréquentation de 1996 à 1998. Ce phénomène a été observé dans tous les pays où des multiplexes se sont installés.

>> La diversité de l'offre est maintenue

Les multiplexes constituaient 12 % du parc total des salles en 1998 (14,3 % au premier semestre 1999).

>> Les salles d'Art & Essai subissent-elles l'influence des multiplexes?

L'impact de l'implantation d'un multiplexe sur les salles d'Art & Essai varie selon les salles. Le rapport Delon observe, en effet, que lorsque celles-ci ont mis en place une politique dynamique de programmation et d'animation et de prix, elles ont su fidéliser leur clientèle et même largement profiter de la hausse du niveau de la fréquentation.

Nul doute, cependant, que ces salles n'auraient pas résisté à

l'implantation des multiplexes sans la modernisation de leurs équipements rendue possible par le soutien efficace du CNC. En revanche, les salles commerciales généralistes, dès lors qu'elles n'ont connu aucune modernisation, pâtissent fortement des ouvertures de multiplexes. Il arrive d'ailleurs que les circuits nationaux choisissent de laisser périliter leurs salles de centre-ville devenues obsolètes et d'implanter, en périphérie, un multiplexe.

Le rapport observe également que le rythme des implantations ne pourra se maintenir sans entraîner un rapide suréquipement dans certaines régions.

>> Cinéma européen / cinéma américain

Il est incontestable que l'offre de cinéma européen est plus faible dans les multiplexes que dans l'ensemble des salles. Cependant, grâce à un outil statistique développé par le CNC et permettant de mesurer l'impact des multiplexes sur les parts de marché des cinématographies européenne et française et de l'Art & Essai, une étude menée à Tours, Nancy et Clermont-Ferrand montre que les évolutions observées, si elles ne sont favorables ni au cinéma français ni à l'Art & Essai, restent dans la ligne des statistiques nationales.

Par ailleurs, F. Delon observe

que l'accès des petites salles aux copies ainsi que celui des distributeurs indépendants aux multiplexes ne semblent pas compromis. Il estime cependant nécessaire une réglementation sur les engagements de programmation.

>> Aménagement du territoire

Le rapport constate, de plus, que l'impact des multiplexes sur les équilibres urbains et sur ceux de l'aménagement du territoire est marqué et justifie à lui seul l'existence d'une procédure d'autorisation.

>> Les faiblesses de la procédure d'autorisation

Enfin F. Delon remarque que la procédure d'autorisation actuellement en vigueur présente d'incontestables faiblesses sur au moins trois points : le manque de consultation du public et des professionnels, la composition des CDEC⁽¹⁾, l'ouverture du droit de recours en CNEC⁽²⁾.

(1) Commission départementale d'équipement cinématographique

(2) Commission nationale d'équipement commercial

Les propositions

Face à ces constats, F. Delon avance un certain nombre de propositions parmi lesquelles :

>> recentrer et renforcer, dans la ligne du rapport Motchane / Mariani-Ducray, les aides aux salles qui remplissent une mission de service public,

>> faire organiser par les préfets, avant la tenue de la commission départementale d'équipement cinématographique (CDEC) ou de la commission régionale d'équipement cinématographique (CREC), une réunion de l'ensemble des services concernés afin d'arrêter une position concertée des services de l'Etat sur le projet,

>> charger la direction départementale de l'équipement d'exprimer sur chaque dossier un avis sur les exigences d'aménagement du territoire et de rééquilibrage des agglomérations par le développement des activités au centre-ville,

>> soumettre désormais à enquête publique portant sur les aspects économiques, sociaux, culturels et d'aménagement du territoire du projet, les demandes de création ou d'extension de multiplexes,

>> remplacer les CDEC d'Ile de France, y compris celle de Paris, par une commission régionale d'équipement cinématographique (CREC),

>> modifier la composition des CDEC :

- en ajoutant un siège pour un conseiller régional désigné par le conseil régional et un siège pour un membre du conseil économique et social régional, désigné par celui-ci,
- en supprimant le siège du président de la chambre des métiers,

>> pour la CREC d'Ile de France et dans les autres cas où la commission siège au niveau de la région, un conseiller régional supplémentaire s'ajouterait aux huit membres de droit commun. Le préfet de région en assurerait la présidence,

>> lorsque la zone d'attraction d'un projet touche deux départements appartenant à des régions différentes, la composition de la CDEC serait complétée par un conseiller régional désigné par le conseil régional de la région voisine de celle du siège de la CDEC,

>> donner au médiateur du cinéma le pouvoir de former un recours contre les décisions prises en CDEC ou en CREC.

Le Ministère de la Culture et de la Communication engagera un débat autour de ces propositions.

LE CENTRE NATIONAL DU THÉÂTRE

Un lieu d'information au service des professionnels et des amateurs



Qu'est ce que le Centre National du Théâtre ?

Le CNT est un centre d'information et de ressources, ouvert au public du lundi au vendredi, qui s'adresse aux professionnels (auteurs, metteurs en scène, administrateurs, acteurs, techniciens), et aux amateurs (scolaires, étudiants, spectateurs), aux institutions théâtrales ainsi qu'aux relais d'information. Il a répondu en 1999 à 35 000 demandes d'information. Par ailleurs, le CNT a développé des publications spécialisées, un fonds documentaire, un service d'information sur les métiers du théâtre, un service qui dispense des informations juridiques et fiscales. Il a également mis en place des dispositifs pédagogiques pour les scolaires et les amateurs et a ouvert une vidéothèque pour le public. Enfin, il organise régulièrement des rencontres, des projections, des conférences, des lectures, des débats.

Des publications spécialisées

Le CNT publie, seul ou en partenariat, des documents destinés à un large public de professionnels et d'amateurs de théâtre :

>> *le Guide de la diffusion théâtrale* (publié avec Thécif) qui présente les programmations théâtrales de plus de 850 structures de diffusion sur le territoire national (paru le 7 janvier 2000)

>> *le Guide-annuaire du spectacle vivant*, constitué d'un guide juridique et d'un annuaire des structures professionnelles (troisième édition à paraître début juillet 2000)

>> *le Guide de l'action théâtrale* qui fournit les informations concernant chacune des étapes d'un projet d'initiation dans le domaine théâtral, de sa conception à son aboutissement.

>> *le Théâtre à l'écran*, le catalogue des vidéos de théâtre disponibles à la vente, en prêt ou à la location en France, adressé à 11 000 collèges et lycées (paru en mai 1999).

>> *Parcours de théâtre*, (publié avec Actes-sud papiers) une nouvelle collection qui vise à retracer le destin de ceux qui firent le théâtre au début du siècle, à partir de leurs écrits. Le premier numéro, paru en novembre 1999 était consacré à Antoine : *Antoine ou l'invention de la mise en scène*.

>> *Entretien avec Krystian Lupa*, entretien bilingue français-polonais avec le metteur en scène polonais à l'occasion de sa venue en France à l'Odéon. Paru le 22 janvier 2000.

>> En juin 1999, le CNT a lancé *Le Bulletin de service*, un trimes-

triel d'information tiré à 5 000 exemplaires, qui est adressé gratuitement aux professionnels du théâtre (structures de diffusion, compagnies, festivals...)

Un riche fonds documentaire consacré au Théâtre

Le CNT met à la disposition du public un fonds documentaire constitué d'une base de données consultable sur place, qui permet d'accéder à l'information concernant le domaine théâtral en France et d'être dirigé vers les relais internationaux. Un centre de documentation rassemble environ 6 000 ouvrages tels que livres de référence sur le théâtre, guides pratiques, annuaires professionnels, textes d'auteurs dramatiques et périodiques. Il est également constitué d'une vidéothèque. Il offre également un conseil en archivage documentaire à l'ensemble des structures et des professionnels.

Un service d'information sur les métiers du théâtre

Il fournit des informations concernant les métiers artistiques, administratifs et techniques liés au théâtre.

Un service qui dispense des informations juridiques et fiscales

Il propose une information concernant la réglementation et la production de spectacles, et dispense des conseils personnalisés sur la fiscalité, les droits d'auteur et la production de spectacle.

L'action théâtrale : un travail en faveur des professionnels et des amateurs de demain

Il participe à la mise en place d'une information sur les actions de sensibilisation à l'art théâtral et à la réalisation d'outils pédagogiques pour l'enseignement du théâtre, notamment en direction des collèges et lycées. Dans le cadre de cette mission, le CNT est chargé de piloter le « Printemps théâtral », qui valorise les actions menées en milieu scolaire et favorise la collaboration de professionnels avec les élèves qui pratiquent le théâtre.

Des rencontres, des projections, des conférences, des lectures, des débats

Le CNT est aussi un lieu vivant, doté d'espaces d'activités propres à susciter l'intérêt d'un large public. Une programmation de lectures de textes, d'expositions, de rencontres et de projections est organisée pendant l'année.

Le Centre National du Théâtre, présidé par Roch Olivier Maistre et dirigé par Jacques Baillon, a été créé en 1993. Il reçoit le soutien des Ministères de la Culture et de la Communication, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la Ville de Paris.

Tél : 01 44 61 84 85

Dossier :

Le futur musée du quai Branly

bimensuel - 7 avril 2000 - n° 64



Masque du cygne et de la baleine blanche, sculpture yup'ik (inuit), début du XX^{ème} siècle, ancienne collection André Breton, photo Hughes Dubois © Musée du quai Branly

Dans l'hôtel particulier du XVI^{ème} arrondissement qui abrite l'établissement public, les réunions de travail s'enchaînent jour après jour. Il s'agit de recenser, restaurer si nécessaire, et numériser les innombrables objets, livres, photographies, documents sonores et visuels qui sont actuellement conservés au musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie et au laboratoire d'ethnologie du musée de l'Homme et qui constitueront les collections du futur établissement.

Le 13 avril s'ouvrira, au Louvre, l'antenne du musée, dans laquelle seront présentés 115 chefs-d'œuvre des Arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Puis, dans un peu moins d'un an, commencera, sur un terrain de 25 000 m², situé au bord de la Seine, à proximité de la Tour Eiffel, la construction des bâtiments conçus par Jean Nouvel.

Lorsque le nouvel établissement ouvrira ses portes à l'automne 2004, la France pourra se féliciter d'avoir enfin accompli le rêve d'André Malraux : « rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité ».

ENTRETIEN : STÉPHANE MARTIN, président de l'établissement public du musée du quai Branly



Stéphane Martin, photo
Michel Chassat © musée du
quai Branly

Lettre d'information : Quelle est l'idée-force autour de laquelle s'organise le futur musée ?

Stéphane Martin : Les collections seront au cœur du futur établissement et l'idée qui nous guide est de constituer autour d'elles un dispositif qui soit entièrement à leur service. Installées en pleine lumière, toutes ces œuvres qui sont trop longtemps restées dans l'ombre - une ombre qui a pu être aussi, parfois, celle d'un discours dominant les empêchant d'exprimer la pluralité de leurs significations - pourront enfin se révéler telles qu'elles sont, dans toute leur richesse et leur subtilité.

LI : La fonction du futur musée sera-t-elle seulement d'exposer ces œuvres ?

SM : Nous n'allons certes pas nous contenter d'exposer toutes ces œuvres, mais aussi ordonner et rendre accessibles toutes les données documentaires que nous pouvons rassembler autour d'elles. Toutes ces informations, qui seront informatisées, constitueront à terme une extraordinaire ressource documentaire, utilisable par le public ou par les chercheurs. Le futur musée comprendra une vaste médiathèque, constituée d'une salle d'actualité et d'information, d'une salle d'étude et de recherche et d'espaces de consultation. Mais nombre d'informations seront également disponibles sur Internet et par l'intermédiaire d'outils multimédia conçus et réalisés par le musée.

LI : Le travail sur les collections du futur établissement a-t-il déjà commencé ?

SM : Nous sommes engagés, depuis déjà plusieurs semaines, dans un important travail préparatoire, qui consiste, dans un premier temps, à préparer le repérage et le récolement des objets, à prévoir les conditions de leur désinfection ou de leur dépoussiérage, leur conditionnement, etc. Après cette complète remise à jour, sera entreprise la numérisation de chaque objet, qui aboutira à la création de la vaste base de données que nous venons d'évoquer...

Quatre grandes zones géographiques reliées par des « zones de contact »

LI : Comment le musée sera-t-il structuré ?

SM : Les présentations permanentes seront structurées en quatre grandes zones géographiques : l'Afrique, l'Océanie, l'Asie et les Amériques, reliées par quelques « zones de contact », comme les Caraïbes ou les Mascareignes. Chacune de ces zones offrira un

« espace d'appel », regroupant quelques œuvres particulièrement emblématiques et spectaculaires, qui assurera un premier contact avec les cultures présentées ; un « espace d'approfondissement », où la présentation sera développée et diversifiée ; et un « espace d'interprétation » dans lequel, grâce notamment à des bornes interactives, seront apportées au public toutes les informations souhaitables sur les objets et les cultures présentés. Dans un dernier espace, seront organisées, à partir des collections de chaque zone, des expositions-dossiers dont les sujets pourront être très divers et qui permettront de présenter par rotation une part accrue des collections.

LI : On parle également d'un cinquième département qui ne relèvera d'aucune de ces quatre zones géographiques mais les évoquera toutes ?

SM : Il existera en effet un cinquième département qui sera consacré à des constantes que l'on retrouve, différemment mises en œuvre, dans toutes les sociétés humaines : la relation des hommes avec l'invisible, les formes, figures et institutions du pouvoir, l'action des hommes sur la nature... J'aimerais aussi, pour ma part, que le musée soit en mesure, dans cet espace ou ailleurs, d'exprimer certaines interrogations politiques et sociales contemporaines, que vivent certaines sociétés représentées dans le musée.

LI : Avez-vous déjà défini le projet muséologique ?

SM : Le programme muséologique détaillé est actuellement en cours d'élaboration sous la direction de Germain Viatte. Notre ambition n'est pas de montrer le maximum d'objets mais de servir au mieux les collections exceptionnelles dont nous aurons la charge en les rendant lisibles, en autorisant la diversité des regards que suscitent les œuvres et les témoignages sociaux exposés. Je suis persuadé pour ma part que l'opposition entre l'approche dite « esthé-



Sculpture royale de Bénin,
Nigeria, XVI^e-XVII^e siècles,
photo Hughes Dubois
© Musée du quai Branly

ENTRETIEN : STÉPHANE MARTIN

tique » et l'approche ethnologique n'a pas de sens si la muséologie est respectueuse des œuvres et des cultures comme du public.

Cinq à six expositions temporaires en permanence

L I : Pouvez-vous nous parler des expositions temporaires ?

S M : Aux quatre petits espaces que nous avons évoqués tout à l'heure, permettant de présenter, dans chaque zone, une exposition-dossier, viendront s'ajouter 2 000 m² d'espaces d'expositions temporaires, qui nous permettront d'organiser soit une grande exposition soit deux expositions de plus petites dimensions. Ce sont donc au total cinq à six expositions temporaires - de taille différente - qui seront en permanence présentées.

L I : Un établissement de ce type ne peut se concevoir que très ouvert sur l'extérieur. Quelles formes cette ouverture prendra-t-elle ?

S M : Ce sont des liens de travail très étroits que nous allons établir avec de nombreux musées français et étrangers, en partageant de la documentation et en constituant des banques de données, en organisant ensemble des expositions, en échangeant des œuvres... Nous allons également engager des actions de coopération avec les pays et les institutions qui le souhaitent. Après la Polynésie française, nous venons ainsi de signer une convention de coopération culturelle et scientifique avec le Nigeria. Notre objectif n'est certes pas de rester enfermés dans nos murs mais au contraire de constituer autour du musée un vaste réseau de partenariats et d'échanges réciproques.



Siège cérémoniel Duho, sculpture Taïno, Haïti ou Saint-Domingue, XIII^e siècle-1492, photo Hughes Dubois © Musée du quai Branly

LE PROJET DE JEAN NOUVEL

Entérinant le choix du jury international d'architecture, Jacques Chirac, Président de la République a, le 9 décembre 1999, donné sa préférence au projet de l'architecte Jean Nouvel pour la construction du futur musée du quai Branly.

Le créateur de l'Institut du monde arabe, élevé en 1987 sur la même rive mais plus en amont, aura donc l'occasion, pour la seconde fois, de poser son empreinte sur les bords de la Seine...

Le programme présentait plusieurs difficultés majeures - bonne intégration du musée dans le tissu urbain, création d'un vaste jardin, rigoureuse adaptation du bâtiment aux fonctions du futur établissement - auxquelles le projet de Jean Nouvel répond avec pertinence et intelligence.

Presque invisible depuis le quai Branly (on ne fera que la deviner à travers un mur de verre sérigraphié et le jardin), la longue barre brisée imaginée par l'architecte réussit, en rééditant la performance de l'IMA, à s'aligner à la fois sur la Seine et sur toutes les rues environnantes. Installée sur pilotis, elle laisse la nature intacte en dessous d'elle, donnant ainsi une continuité au jardin de 7 500 m², qui sera « mis en scène » par le paysagiste Gilles Clément, artisan du *Jardin planétaire* de la grande halle de la Villette, et concepteur du *Parc Citroën*.



Serpent lové Quetzalcoatl, sculpture aztèque, Mexique, XV^e siècle-1521, photo Hughes Dubois © Musée du quai Branly



Boîte à divination par les souris, sculpture Baoulé, Côte d'Ivoire centrale, seconde moitié du XIX^e siècle, photo Hughes Dubois © Musée du quai Branly



Sculpture Nage, Indonésie orientale, fin du XVIII^e siècle, photo Hughes Dubois © Musée du quai Branly

L'ANTENNE DU LOUVRE

Jacques Chirac, Président de la République, inaugurerà, le 13 avril, au musée du Louvre, le *Pavillon des Sessions*, où, sur un millier de mètres carrés, seront présentés 115 chefs-d'œuvre des arts d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, choisis par Jacques Kerchache.

Tous ces objets - qui proviennent à 75% des collections du musée de l'Homme et du MAAO mais comprennent également des acquisitions, des dons, et des prêts et dépôts consentis par plusieurs musées français et étrangers - seront présentés dans des espaces aménagés par Jean-Michel Wilmotte dans un souci de continuité avec le reste du palais. « Le *Pavillon des Sessions*, souligne Stéphane Mar-

tin, est un projet complémentaire du musée du quai Branly.

Il en est, en quelque sorte, un prolongement, mais en aucun cas une préfiguration. Lieu d'appel et de reconnaissance, il constitue une incitation, pour le visiteur du musée du Louvre, à découvrir l'art - trop longtemps méconnu - de ces cultures.

Notre souhait est que le visiteur qui vient de contempler une œuvre importante de la peinture européenne, de la sculpture gréco-romaine ou de l'art égyptien ressente le même choc émotionnel devant les sculptures exceptionnelles qui lui seront présentées au *Pavillon des Sessions*... et que cela lui donne envie de traverser la Seine vers de nouvelles découvertes. »

DEUX OU TROIS CHOSES QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE FUTUR MUSÉE

L'équipe de direction de l'établissement public du musée du quai Branly

Elle est composée de :

- Stéphane Martin, président de l'établissement public
- Germain Viatte, directeur du projet pour la muséologie
- Maurice Godelier, directeur du projet pour l'enseignement et la recherche
- Jacques Kerchache, conseiller scientifique

La vocation de l'établissement

Placé sous la double tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication et du Ministère de l'Éducation Nationale, le musée du quai Branly aura une double vocation : conservation et présentation des collections d'une part, contribution à la recherche et à l'enseignement d'autre part.

Les sites

Le musée fonctionnera sur deux sites :

- le musée du quai Branly, construit sur un terrain de 25 000 m² en bordure de Seine, près de la Tour Eiffel
- au musée du Louvre, le *Pavillon des Sessions*, où seront présentées 115 œuvres majeures.

Le bâtiment du quai Branly

Ses 35 000 m² abriteront :

- les espaces d'exposition (7 000 m² d'espaces d'exposition permanente + 2 000 m² d'espaces d'expositions temporaires)
- une médiathèque (3 500 m²)
- des réserves (6 500 m²)
- deux auditoriums
- un restaurant
- une cafétéria
- une librairie-boutique
- un atelier pour les enfants...

Le musée sera entouré par d'importants espaces verts.

Les collections

Ce sont celles du musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie (20 000 objets) et du laboratoire d'ethnologie du musée de l'Homme (250 000 objets) auxquelles sont venus - et continueront à venir - s'ajouter dons, acquisitions, prêts et dépôts.

Le budget

Le musée sera financé à égalité par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Éducation Nationale. L'enveloppe a été fixée à 1,1 milliard de francs auxquels s'ajoutent 150 millions consacrés aux acquisitions. 650 millions seront - sur cette somme - consacrés à la construction du bâtiment.

Jusqu'au 17 juillet, le Centre Pompidou expose les différents projets pour le concours d'architecture du musée du quai Branly.

Un panorama de la diversité créatrice de cette discipline.

Tél : 01 44 78 12 33

Art contemporain

L'ACTION PÉDAGOGIQUE DU FRAC POITOU-CHARENTES

Depuis 1990, date de la création de son secteur éducatif, le Fonds régional d'art contemporain Poitou-Charentes a entrepris un travail pédagogique de fond pour la sensibilisation du jeune public scolaire de la région (primaire, secondaire, et enseignement supérieur) et la formation des personnels enseignants.

Au-delà des visites-conférences bien connues du public, le Frac a su créer et développer un lien étroit entre le monde scolaire et le milieu professionnel de l'art contemporain, instaurant une relation privilégiée entre le jeune public et les artistes d'aujourd'hui, leur démarches et leurs œuvres. Isabelle Delamont, chargée de la médiation artistique au Frac s'explique.

Lettre d'information : En quoi le Frac Poitou-Charentes propose-t-il au public scolaire, une pédagogie différente ?

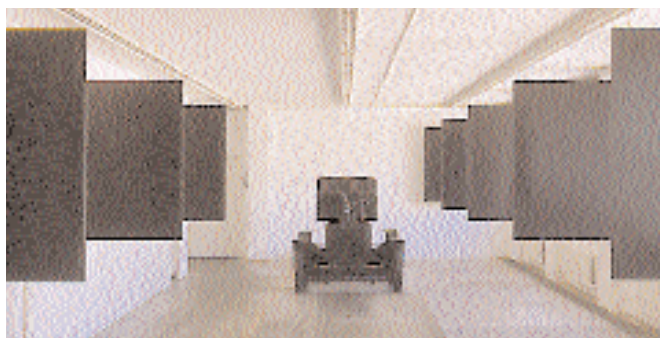
Isabelle Delamont : Le Frac développe depuis plus de 10 ans une pédagogie engagée, sans concession, un principe d'éducation citoyenne, en direction des futurs acteurs de notre société que sont les jeunes. Il ne s'agit pas seulement d'une sensibilisation à l'art contemporain, ni d'une vulgarisation, mais d'une implication politique réelle dans l'éducation du futur citoyen, contribuant à forger l'autonomie critique du regard comme de la pensée.

LI : Il y a une demande croissante de l'Éducation Nationale par rapport au FRAC en terme de service aux publics, visites d'ateliers, accompagnement pédagogique et accès aux œuvres .



Andy's dream, installation vidéo
d'Olivier Dollinger, 1998-99

La Ford T de Xavier Veilhan, 1998-99,
photo © I.Kalkkinen



« Ford T » est actuellement exposée sur la terrasse du 6^{ème} niveau du Centre Georges Pompidou

ID : Le Frac refuse toute instrumentalisation, et les œuvres ne sont pas là pour soutenir le discours didactique de l'Éducation Nationale. Nous nous refusons aussi à abonder dans le sens généralement admis qui consiste à croire que chacun des élèves est un artiste potentiel et que, dans le cadre d'ateliers par exemple, ils créent des œuvres. La priorité a toujours été donnée à la compréhension des œuvres et des démarches des artistes, dont le travail, à l'instar de la recherche expérimentale (des mathématiques fondamentales par exemple) ne peut en aucun cas être le sujet d'une application, mais qui, par contre, va induire les questionnements, les doutes et les réflexions critiques nécessaires à la compréhension du monde d'aujourd'hui.

LI : Le Frac n'est donc pas un « prestataire de services », mais propose d'autres modes de relation aux œuvres.

ID : Il y a plusieurs types d'actions mais quelles qu'elles soient, elles allient sans compromission l'intérêt de l'artiste et des œuvres à celui du public. On peut évoquer la résidence de Xavier Veilhan aux lycées professionnels automobiles Gaston Barré et Paul Guérin de Niort (Deux-Sèvres) de juin à février 1998, pendant laquelle il a réalisé la Ford T, exemplaire des missions d'un FRAC : de l'invitation de l'artiste, à la conception du projet artistique et pédagogique, de la production de l'œuvre à son acquisition, jusqu'à sa diffusion. D'autres œuvres ont ainsi été réalisées dans le cadre de ces résidences en milieu scolaire par Olivier Dollinger, Catie de Balmann, Fabrice Cotinat, Pierre Huyghe, Philippe Parreno...

LI : Quels étaient les enjeux de la résidence de Xavier Veilhan ?

ID : D'abord, la Ford T est emblématique du Taylorisme, de la division du travail et de la production de masse. Revisitée par Xavier Veilhan en tant qu'objet unique et œuvre d'art, dans le cadre de sa réalisation par les élèves des lycées professionnels automobiles, elle a fourni le moyen de leur donner à réfléchir sur leurs futures conditions de travail, sur leur milieu professionnel et social. A travers cette expérience pédagogique, l'essentiel était de les faire participer activement au processus de création d'une œuvre. Au-delà de la « mise à profit » de leurs compétences, il s'agissait de leur fournir des outils critiques, généralement érudés par un enseignement indexé sur la professionnalisation, les conditionnant à être des employés efficaces dans une logique économique et productiviste. La Ford T de Xavier Veilhan, symbolique et subversive dans son concept comme dans sa réalisation, a de ce fait généré une pédagogie idéalement politique, telle que nous la concevons dans notre mission de service public.

Renseignements : FRAC Poitou-Charentes 15 rue de la Cloche Verte 1600 Angoulême Tél : 05 45 92 87 01 Fax : 05 45 95 94 16

musées

SIX EXPOSITIONS D'INTÉRÊT NATIONAL POUR L'AN 2000

Les «Expositions d'Intérêt national» sont un nouveau label créé par le Ministère de la Culture et de la Communication en 1999. Sélectionnées en fonction de leur qualité scientifique, mais aussi du caractère innovant des animations culturelles qui les accompagnent, les expositions d'intérêt national s'intègrent dans la politique de démocratisation culturelle.

SIX EXPOSITIONS ONT REÇU LE LABEL D'INTÉRÊT NATIONAL POUR L'ANNÉE 2000 (CONTRE QUATRE EN 1999)

LES PEINTRES DU ROI

Morceaux de réception à l'Académie royale de peinture

17 mars >> 18 juin

Musée des Beaux-Arts de Tours

30 juin >> 30 septembre

Musée des Augustins à Toulouse

YVES KLEIN

29 avril >> 4 septembre

Musée d'Art moderne et d'Art contemporain de Nice

SOUTINE À CÉRET (1919-1922)

24 juin >> 15 octobre

Musée d'Art moderne de Céret

SÉBASTIEN BOURDON

8 juillet >> 15 octobre

Musée Fabre à Montpellier

novembre 2000 >> janvier 2001

Musée des Beaux-Arts de Strasbourg

A TRAVERS LE MIROIR, DE BONNARD À BUREN

octobre 2000 >> janvier 2001

Musée des Beaux-Arts de Rouen

COURBET ET LA FRANCHE-COMTÉ

mi-septembre >> fin décembre 2000

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et Musée comtois à Besançon

DES ACTIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES DIVERSIFIÉES

Chacune des expositions est accompagnée d'actions culturelles et éducatives ciblées en faveur des différentes catégories de publics.

A Besançon : tout un ensemble d'actions est programmé autour de l'exposition *Courbet et la Franche-Comté*, à destination des jeunes (visites-conférences, ateliers, jeux-concours) aussi bien que des adultes (audio-guide et petit journal gratuit, concerts, conférences). Plusieurs partenariats ont été établis avec d'autres établissements culturels comme le Centre dramatique national de Besançon, l'Opéra-Théâtre, le Conservatoire national de région... Parmi ces partenariats figure celui qui a été établi avec « L'Est républicain », qui publiera deux numéros spéciaux consacrés à l'exposition. Un passeport inter-sites valorisera le patrimoine régional et un partenariat avec l'Office du Tourisme permettra de proposer des for-

faits-séjours pour faire mieux connaître Besançon et sa région. Un site Internet assurera à l'exposition une plus large diffusion. L'exposition sera gratuite pour les moins de 18 ans et, pour tous, le samedi après-midi.

A Tours : le musée des Beaux-Arts invite les jeunes, à l'occasion de l'exposition *Les Peintres du Roi*, à réaliser une fresque collective sur le thème de la guerre de Troie et leur propose des ateliers de découverte de la mythologie grecque... Un CD-Rom a été réalisé sur l'histoire de l'Académie royale de peinture. Un audioguide et des visites-conférences gratuits seront proposés aux visiteurs.

A Nice : autour de l'exposition *Yves Klein*, de nombreuses actions seront menées aussi bien vers les jeunes que vers les adultes. L'exposition sera gratuite le premier dimanche de chaque mois. Une convention, signée avec l'Université de Nice, permettra à une dizaine d'étudiants de concevoir et de réaliser un film vidéo consacré à l'œuvre de l'artiste. Le film sera diffusé dans l'exposition et à l'Université. Dans le cadre de l'opération « Un jour/Une œuvre » une dizaine d'œuvres seront commentées gratuitement plusieurs fois par semaine.

A Montpellier : le musée Fabre, à l'occasion de l'exposition *Sébastien Bourdon*, organise des conférences en collaboration avec les amis du musée Fabre, des concerts baroques organisés avec le Conservatoire, des lectures de contes en partenariat avec le Théâtre des Treize vents. Des actions avec les associations des quartiers les plus défavorisés de la ville seront également mises en œuvre.

A Rouen : parallèlement à l'exposition *A travers le miroir, de Bonnard à Buren*, toute la ville fera l'éloge du miroir et des reflets. Parmi les manifestations organisées sur ce thème figurent un festival de cinéma, un festival de musique, un concours de photographies, la réalisation d'un court métrage par des lycéens, l'organisation, avec les centres sociaux et les centres de loisirs de la région, de la fête foraine *Manèges et miroirs. Lumières de la Ville*. Des ateliers seront organisés dans le musée des Beaux-Arts, pour les adultes (*Orphée, Autoportraits, Gravure et impression*) et pour les jeunes (*Écriture en miroir, Miroirs et anamorphoses*) ainsi que des stages pendant les vacances scolaires. L'un de ces ateliers, *Images de soi : portraits et autoportraits*, organisé en partenariat avec les hôpitaux, s'adresse plus particulièrement aux adultes en difficultés.

A Céret : le musée et la ville ont organisé une sensibilisation à l'exposition *Soutine à Céret*. Des calendriers comportant des reproductions d'œuvres de Soutine ont été envoyés à tous les foyers et soixante-cinq œuvres du peintre ont été reproduites en grand format et affichées dans la ville. Des conventions ont été signées avec la Drac, le Rectorat, l'Académie et les IUFM. Elles permettront aux scolaires de travailler pendant toute l'année sur l'œuvre de Soutine. Des visites-conférences sont organisées avant l'ouverture de l'exposition au musée et dans les sites peints par Soutine. Des valises contenant des dossiers pédagogiques et les affiches réalisées circuleront dans toutes les écoles du département et de la région.



Peinture Feu sans titre (F3)
Yves Klein, 1961, © Yves Klein
Adagp, Paris 2000



Suzanne aux baigns,
Jean-Baptiste Santerre, 1704
exposition : Les peintres du roi

LES EXPOSITIONS D'INTÉRÊT NATIONAL EN CHIFFRES

L'enveloppe financière consacrée aux expositions d'intérêt national étant passée de 2,5 MF en 1999 à 4 MF en 2000, chacune des six manifestations bénéficie d'une subvention exceptionnelle de 0,4 MF à 0,75 MF du Ministère de la Culture et de la Communication/Direction des musées de France

LE PROJET DE LOI SUR L'AUDIO-VISUEL A ÉTÉ ADOPTÉ EN DEUXIÈME LECTURE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les débats ont essentiellement porté sur le numérique hertzien, qui devrait permettre de multiplier l'offre de chaînes de télévision. Parmi les amendements qui ont été adoptés, citons celui qui permettra aux télévisions associatives et analogiques de se porter candidates à l'attribution de fréquences numériques de terre. Par ailleurs, le vote des députés a confirmé la constitution d'une future holding qui coiffera les différentes chaînes publiques (à l'exception de La Sept-Arte) et la durée des mandats des présidents des chaînes, portée de 3 à 5 ans. Après ce vote, le projet de loi doit être examiné en deuxième lecture par le Sénat les 16 et 17 mai prochains.

FESTIVAL

Le Printemps Théâtral

avril >> juin 2000

Plus de 100 festivals et rencontres scolaires en régions
D'avril à juin, et plus particulièrement du 15 au 30 mai, pour la seconde année consécutive, le « Printemps Théâtral » met en valeur les actions menées entre artistes professionnels et établissements scolaires qui permettent aux écoliers, aux collégiens et aux lycéens de découvrir et de pratiquer l'art théâtral. Le « Printemps théâtral » est une initiative du Ministère de l'Éducation Nationale et reçoit le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication. C'est un nouveau témoignage du partenariat qui lie ces deux ministères dans le but de développer l'éducation et les pratiques artistiques des élèves. Parrain du Printemps 2000, Robin Renucci ira à la rencontre des jeunes et leur insufflera sa passion du théâtre. Plus de 30 000 élèves se rencontreront et seront accueillis par les structures artistiques et culturelles des régions, des scènes nationales, des centres dramatiques nationaux et des théâtres municipaux. Les festivals réunis au sein du « Printemps Théâtral » accueillent également de nombreux lycées et collèges étrangers.

Autour de ces rencontres
Le Centre national du théâtre et la direction de enseignement scolaire du Ministère de l'Éducation Nationale sont chargés de

coordonner de valoriser et de développer ces actions, et de faire connaître largement ces manifestations et leur contenu par un mini-guide et un site internet. Le Ministère de la Culture et de la Communication a souhaité encourager l'écriture dramatique pour la jeunesse, en passant commande auprès d'auteurs, dont les textes sélectionnés seront mis à la disposition des jeunes.

Site internet : <http://www.com.education.gouv.fr>

Contacts : Sophie Grandjean ou Danièle Naudin 01 44 61 85 69

CINÉMA

Confrontation 36

14 >> 21 avril 2000

Palais des Congrès de Perpignan

Perpignan accueille la 36^e édition du Festival *Confrontation*, festival européen de la critique historique de film. Les projections, tables rondes, expositions et débats s'articuleront autour du thème de la fraternité, que *Confrontation 36* abordera par les biais du mythe, des liens naturels, de la famille ou encore celui des choix (fraternité de misère, fraternité des combats, fraternité révolutionnaire...). Le festival s'achèvera par une interrogation sur le cinéma lui-même, vu comme « média de la fraternité ». De *Ma saison préférée* d'André Téchiné à *La Ligne générale* de S.M. Eisenstein, en passant par *A l'Est d'Eden* d'Elia Kazan ou encore *Amistad* de Steven Spielberg, le festival offre une programmation riche et éclectique. Créé par Marcel Oms, critique et historien de cinéma, *Confrontation* est l'un des plus suivis (plus de 12.000 entrées) et des plus importants (plus de 40 films projetés en une semaine) festival européen sur les rapports entre cinéma et histoire.

Renseignements : 04.68.66.35.63

EXPOSITION

Les diplômés de l'Ensb-a

7 mars >> 23 avril 2000

L'École nationale supérieure des beaux-arts présente les travaux d'élèves ayant obtenu, en 1999, leur diplôme d'arts plastiques avec les félicitations du jury. Le commissariat de cette exposition est assuré par le président du jury lui-même : Jean-Louis Froment, fondateur du Capc de Bordeaux. Parallèlement, « gs art » fête ses dix ans de soutien à la jeune création en décernant le prix Gras

Savoie à Rebecca Young, l'une des 26 lauréates de l'Ensb-a.

Renseignements : Ensb-a

Tél : 01.47.03.50.00

« GRAND SIÈCLE »

A Tours, Grenoble, Orléans... des musées se préparent à célébrer le XVII^e siècle au cours de cette année et l'an prochain.



L'homme aux rubans noirs, Sébastien Bourdon, Musée Fabre, Montpellier

Parmi les projets déjà annoncés figurent notamment :

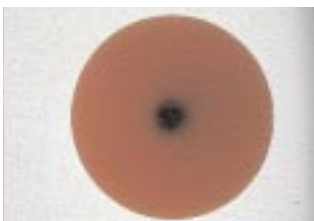
- *Les Peintres du Roi (1648-1793)*
Morceaux de réception à l'Académie royale de peinture
17 mars >> 18 juin 2000
Musée des Beaux-Arts de Tours
- 30 juin >> 30 septembre 2000
Musée des Augustins à Toulouse
- *Eustache Le Sueur*
19 mars >> 2 juillet 2000
Musée de Grenoble
- *Les Maîtres retrouvés*
Chefs-d'œuvres du Grand Siècle
fin mars >> fin juin 2000
Musée des Beaux-Arts d'Orléans,
- >> Sébastien Bourdon,
8 juillet >> 15 octobre 2000
Musée Fabre à Montpellier
- novembre 2000 >> janvier 2001
Musée des Beaux-arts de Strasbourg
- *Lille au XVII^e siècle,*
15 septembre 2000 >> 3 janvier 2001
Musée des Beaux-Arts de Lille
- *Dans la lumière de Rubens*
Peintures baroques des Pays-Bas du sud
17 septembre >> 29 novembre 2000
musée des Beaux-Arts de Valenciennes
- *Triumphes du baroque, L'architecture en Europe (1600-1750)*
18 novembre 2000 >> 4 mars 2001
Centre de la Vieille Charité à Marseille
- *Lubin Baugin*
septembre >> novembre 2000
Musée des Beaux-Arts d'Orléans
- novembre 2000 >> février 2001
Musée des Augustins à Toulouse
- *Jacques Bellange*
24 novembre 2000 >> 26 février 2001
Musée des Beaux-Arts de Rennes
- *Nicolas Tournier*
mars >> juin 2001
Musée des Augustins à Toulouse

An 2000

« LA BEAUTÉ » À AVIGNON

Dans le cadre de ses festivités, Avignon, consacrée ville européenne de la Culture, accueille et coproduit avec la Mission 2000 en France « La Beauté », manifestation divisée en trois expositions thématiques et des interventions d'artistes dans la ville. Cette exposition sera inaugurée le 25 mai prochain par le Président de la République, accompagné par Catherine Tasca, Ministre de la Culture et de la Communication. Cet événement réaffirme la responsabilité de l'artiste dans la cité et permet de diffuser la création contemporaine auprès d'un large public.

Avignon



Vito Acconci, *Projet pour le Skatepark*

Anish Kapoor *Untitled*, 1995
photo © John Riddy

27 mai >> 1er octobre 2000

Renseignements : Mission 2000

Tél : 01.55.04.20.03

Programmation

Au Palais des papes, confrontant des œuvres contemporaines et des œuvres du passé, *La beauté in fabula* évoque la nature transformée par notre imaginaire à travers le thème de la quête amoureuse emprunté aux récits de la fin du Moyen-Âge.

A l'intérieur du Jardin des Doms, l'espace Jeanne Laurent aménagé dans les anciens réservoirs de la ville accueille *La nature à l'œuvre* qui montre comment notre œil cherche dans la nature les formes nourrissant son imaginaire.

Au cœur de la friche industrielle du Site EDF-Clos des Trams, *Transfo* décrit notre environnement urbain bouleversé par les progrès techniques qui modifient nos moyens d'expression, notre esthétique, nos signes identitaires, nos relations à l'autre. Cette exposition pluridisciplinaire réunit des artistes qui réinventent, sous l'influence des technologies d'aujourd'hui, les esthétiques de nos vies quotidiennes. Elle présente aussi *Global Tekno 2000*, une scène musicale électronique éphémère.

La ville aux mains des artistes

La belle cité offre au promeneur l'occasion de rencontrer la beauté au hasard de ses déambulations, hors des salles d'exposition. Grâce à l'intervention de plasticiens, de créateurs de mode, de musiciens et d'architectes, la ville portera les signes des métamorphoses de la beauté. *La ville pavoisée* par Christian Lacroix présente des façades décorées, des arbres drapés qui guident le visiteur vers les différents lieux d'exposition.

Deux projets sont réalisés dans le cadre de la commande publique de la Délégation aux arts plastiques : le skatepark de Vito Acconci dont la fonction est d'associer la beauté de nouveaux gestes du corps à des formes architecturales innovantes et le Deleuze Monument de Thomas Hirschhorn, à la Cité Louis Gros, monument éphémère dédié à la mémoire du philosophe Gilles Deleuze et à la beauté de ses textes. Différents artistes sont intervenus sur un parcours à travers la ville allant du Pavillon des Saveurs de Gaetano Pesce sur le site du Rocher des Doms jusqu'à l'environnement paysager de Brigitte Nahon au pied des remparts.

Björk, Alexander McQueen et Nick Knight exposent à la chapelle Saint-Charles sur le thème des mutations du corps.

Dans l'église des Célestins est présentée l'installation *Turbulence* de Shirin Neshat (Prix international de la Biennale de Venise en 1999). Des séquences des *Fleurs de Shangai* du cinéaste Hou Hsiao-Hsien sont projetées dans les anciens Bains Pommer réouverts pour l'occasion. On pourra également découvrir les œuvres de La Monte Young et Marian Zazeela à l'église Saint-Joseph, de Bertrand Lavier au café Mon Bar et de Jean-Michel Alberola à la Caserne des Passagers. Les Jardins neufs évoquent la diversité des possibilités de l'image-mouvement à travers les œuvres de Takeshi Kitano, Jonas Mekas et James Coleman. Le soir, sont programmés dans la ville des spectacles associant plasticiens et chorégraphes comme Christian Boltanski et Jean Kalman, Nan Goldin et N+N Corsino.



Auguste Renoir, Julie Manet dit L'enfant au chat, 1887 (Musée d'Orsay), photo © RMN Hervé Lewandowski

MUSÉES

Un Manet et un Renoir remis en dation à l'État

Deux œuvres, acquises par l'État en application de la procédure de dation viennent de rejoindre les collections publiques. *Berthe Morisot à l'éventail* d'Édouard Manet, peint en 1874, et *L'Enfant au chat* (Julie Manet), 1887, d'Auguste Renoir. Ces deux chefs d'œuvres ont été présentés à la presse le mercredi 8 mars 2000, au musée d'Orsay. Le portrait de *Berthe Morisot à l'éventail* sera mis en dépôt par le musée d'Orsay au musée des Beaux-Arts de Lille, *L'Enfant au chat* figurera dans les collections du musée d'Orsay.

FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE

24 février >> 25 juin

Rassembler quelques-unes des manifestations du génie des peuples dans un festival, c'est inviter le public à découvrir ses voisins proches ou lointains. Pour sa quatrième édition, le Festival de l'Imaginaire met l'accent sur l'Indonésie, l'Espagne, Taïwan, São Tomé, le Cameroun, la Slovaquie, le Yémen, le Japon, l'Inde, le Brésil, le Maroc, le Liban et le Zimbabwe à travers des formes artistiques diverses : théâtre, danse, musique, contes, masques...

Renseignements :

Maison des Cultures du Monde

01 45 44 72 30

<http://www.mcm.asso.fr/>

Programme

L'UNIVERSITÉ DE TOUS

LES SAVOIRS DU 10 AU 14 AVRIL

L'homme, ses milieux et ses territoires

>> 10 avril

Les espaces de la mondialisation

Christian Grataloup

>> 11 avril

Les repères : identités, réseaux, territoires, les paysages et la diversité culturelle Michel Grésillon

La ville globale

>> 12 avril

La mégalopolisation : le défi de la ville monde Jérôme Monnet

>> 13 avril

L'urbanisme Françoise Ascher

>> 14 avril

Le devenir des villes et la modélisation

Denise Pumain

Conservatoire des Arts et Métiers

292 rue Saint Martin 75003 Paris

Du lundi au vendredi : 18h30

samedi et dimanche : 11h

Entrée libre

Mission 2000 en France :

Tél : 01 55 04 20 28

www.2000enfrance.com

INTERNET

Les métiers d'art ont un site

A l'occasion de la fête de l'internet, la Délégation aux Arts plastiques et le Conseil des métiers d'art a ouvert un site sur les métiers d'art. Quatre rubriques (*les métiers d'art, le Conseil des métiers d'art, les maîtres d'art, actualités*) permettent d'accéder à la présentation de différentes disciplines, de la politique du ministère dans ce domaine, ainsi que toutes les informations sur les 44 maîtres d'art, les commandes publiques, expositions, formations, concours et salons.

Renseignements :

Dap : Michaela Lerch

Tél ! : 01.40.15.74.10

<http://www.metiers-art.culture.fr/>

NOMINATIONS

Jérôme Lecardeur, nouveau directeur de la scène nationale de Dieppe

Jérôme Lecardeur vient d'être choisi conjointement par le Ministère de la Culture et de la Communication et par la mairie de Dieppe comme directeur de la scène nationale de Dieppe. Actuellement inspecteur de la danse au Ministère de la Culture, cet ancien danseur de 41 ans prendra ses fonctions le 1^{er} avril.

Philippe Durey, nouvel administrateur général de la RMN

Philippe Durey, conservateur général du patrimoine, a été nommé au poste d'administrateur général de la Réunion des musées nationaux à compter du 13 juin 2000. Né en 1953, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'École du Louvre et licencié d'histoire, Philippe Durey a été reçu au concours de conservateur des musées nationaux en 1977.

Conservateur à l'Inspection générale des musées de France, de 1979 à 1986, il s'est vu confier ensuite la direction du musée des Beaux-Arts de Lyon.

Cinéma

UN MOIS POUR LE FILM DOCUMENTAIRE

Le « Mois du film documentaire » aura lieu pour la première fois en avril 2000. C'est une nouvelle initiative publique destinée à promouvoir chaque année à travers toute la France les œuvres du cinéma documentaire.

Même s'il est de plus en plus diffusé à la télévision, le cinéma documentaire a besoin du relais qu'offrent les institutions culturelles et éducatives pour rencontrer son public. Des programmations de films et des débats avec des réalisateurs et des critiques se tiennent tout au long du mois d'avril, à l'initiative de plus de 200 lieux en France et à l'étranger. Conçue pour laisser la plus large initiative sur le choix des films et des thématiques, cette opération est coordonnée au niveau national par l'association « Images en bibliothèques ».

Thèmes de programmation

La variété des thèmes de programmation montre la diversité des collections de films documentaires : *propagande et pouvoirs de l'image* (à Colmar, Strasbourg, Lens, Paris), *les utopies* (Issy-les-Moulineaux, BnF-Paris), *souffrances mentales et déviances* (Rostron), *l'autobiographie* (Le Blanc-Mesnil), *le monde ouvrier* (Annecy, Montbéliard), *les arts*, et notamment *la peinture* (Montrbrison, Sélestat), *la danse* (Belfort et Rennes), *la musique* (Tours, Reims, Roubaix, Feysin), *le cinéma* (Mulhouse, Poitiers, Corbeil-Essonnes, Nanterre, Paris), *la ville* (Boulogne-Billancourt, Dreux, Meaux), *le voyage* (Arles, Argentan), *le documentaire animalier*, tous les thèmes régionaux (*mer, patrimoine, agriculture...*), etc.

Autour des réalisateurs

Plusieurs hommages ou cartes blanches sont également proposés : hommage à Robert Kramer à Marseille (Centre pénitentiaire), carte blanche à Frederick Wiseman (Arles, Amiens, Carquefou, Poitiers), Marcel Ophuls, Bruno Monsiegeon (Caen), Jean-Michel Carré (Annecy, Cambrai, Carquefou, Le Mans), André S. Labarthe (Mulhouse, Dôle), Jean-Louis Comolli (Le Mans, Carquefou) entre autres.

Organisation :

Images en bibliothèques :

54 bd Richard Lenoir 75011 Paris

Tél. 01 43 38 19 9

Fax 01 43 57 84 17

Mél : ib@imagenbib.com

Site : <http://www.imagenbib.com>

Partenaires :

Ministère de la Culture et de la Communication, Centre national de la cinématographie, Ministère des Affaires Étrangères, Procirep, SCAM, Institut national de l'audiovisuel, Documentaire sur Grand Ecran, ADAV, ARTE

Le mois du film documentaire est relayé par :

160 bibliothèques, dont 141

bibliothèques municipales, 7

bibliothèques départementales, 10

bibliothèques universitaires, ainsi que

la Bibliothèque publique d'information

au Centre Pompidou et la Bibliothèque

nationale de France

54 lieux culturels dont 10

établissements d'enseignement, 8

musées, 17 associations, 40 salles de

cinéma

40 services et centres culturels

français à l'étranger

JEAN PHILIPPE BRUMEAUX

Animateur du patrimoine pour mieux faire connaître sa ville

Après des études à l'école du Louvre et quelques années d'action associative en faveur du patrimoine, Jean Philippe Brumeaux est depuis 1989 l'animateur du patrimoine de Quimper, cité liée au Ministère de la Culture et de la Communication par une convention de Ville et Pays d'art et d'histoire. Il nous parle de son expérience.



Jean Philippe Brumeaux

Lettre d'information : Quimper est une ville avec un fort potentiel touristique. Votre action s'adresse-t-elle avant tout à un public touristique ou au public local ?

Jean-Philippe Brumeaux : Le premier public concerné par les actions que je mène, ce sont les Quimpérois. La politique touristique est une conséquence de la politique d'animation du patrimoine que le service culturel mène toute l'année. Les deux offres ont leur vie propre. Il y a pourtant des interférences, puisque c'est la même équipe de guides conférenciers qui les assure, et que le programme touristique se nourrit de ce qui a été élaboré l'hiver : visites conférences, brochures et dépliants ...

L I : J'ai sous les yeux un certain nombre de ces brochures, tant destinées au grand public qu'aux enfants d'âge scolaire. La référence à la culture bretonne y est très importante.

J-P B : L'ancrage dans la culture bretonne est une volonté de la ville. Bernard Poignant, maire de Quimper, est du reste l'auteur du récent rapport sur les langues régionales et minoritaires. Il y a une forte demande

des habitants, mais en même temps plus des stéréotypes qu'une vraie connaissance. Apporter des informations précises sur l'histoire, la culture bretonnes nécessite un travail en profondeur toute l'année.

L I : Quimper, pour ses habitants et pour les touristes, est une ville médiévale, et puis, quand on prend connaissance de vos publications, *Quimper et l'eau, Patrimoine et citoyenneté*, on découvre tout autre chose ...

J-P B : Le service a la volonté d'aborder tous les thèmes de la ville. Ceux ci sont déclinés en fonction des différents publics : visites, dépliant pour le public général, dépliant pour les enfants, signalétique qui sera achevée cet été. Les Journées du patrimoine servent aussi de tremplin au programme établi chaque année. Dire que Quimper est une ville du XIX^e siècle c'est aller à l'encontre de tous les préjugés, mais pourquoi nier la Préfecture, les tours de la cathédrale...

L I : Vous abordez aussi l'architecture du XX^e siècle ?

J-P B : Le travail est relativement facile sur le patrimoine d'avant les années 50, avec des constructions des environs comme la cité

ouvrière *Keranna* de Ménard, et le minaret de Laprade à Bénodet. Toutes constructions qui, du reste, sont importantes par rapport au régionalisme (dans la lignée de ce qui a abouti à des protections de l'architecture balnéaire à Morgat). Je commence à travailler sur les périodes plus récentes avec des architectes quimpérois qui restitueront leur réflexion au grand public. Il y aura à Pâques un travail sur la ZUP de Penhars avec une association de quartier. A l'occasion des dernières Journées du patrimoine, la présentation d'un diaporama sur la ville en construction depuis les années 50 a touché un autre public que celui des rues médiévales. Je mène cette réflexion, avec la Maison de l'architecture du Finistère qui pallie l'absence de CAUE dans le Finistère, et aussi avec l'architecte des Bâtiments de France.

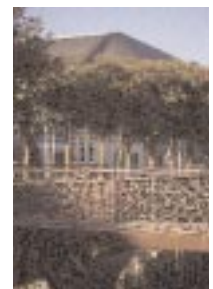
L I : On est ainsi passé du tourisme à une analyse des articulations de la ville ...

J-P B : Cette volonté d'intervenir sur la ville de manière glo-

balement construite en 1900 pour les Nouvelles Galeries sur la place de la cathédrale, qui n'était même pas pris en compte dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) de 1984, va être reconstruite à l'identique après avoir été détruit par un incendie l'an dernier.

L I : La collaboration avec le service départemental de l'architecture et du patrimoine est quotidienne ?

J-P B : En effet : l'aspect réglementaire ne peut pas se passer d'un volet communication que nous nous efforçons d'assurer. La collaboration avec le service municipal des Archives et le Musée des Beaux Arts est aussi quotidienne. Elle nous permet en particulier d'assurer un volume de travail satisfaisant à tous les guides conférenciers : ils remplacent progressivement les professeurs relais, ils interviennent également à l'office du tourisme. Enfin, une convention avec le Conseil général leur permettra de conduire les visites au musée départemental breton.



bale est partagée par beaucoup de villes. J'essuie parfois des échecs, mais progressivement la notion de patrimoine et l'architecture contemporaine se rapprochent, ainsi le bâtiment

Patrimoine de Quimper,
photo © Bernard Galeron